

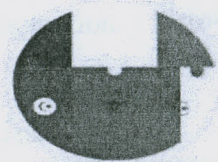
المعهد العالي للعلوم التطبيقية والتكنولوجيا  
بالتصديق



REPUBLIQUE  
TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la recherche  
Scientifique

Direction Générale de la recherche Scientifique



PHC Maghreb

## Partenariats Hubert Curien (PHC)-Maghreb

### PHC-MAGHREB

### APPEL À CANDIDATURES 2024

En complémentarité des Partenariats Hubert Curien (PHC) bilatéraux existant avec les pays du Maghreb, le PHC régional « Maghreb » encourage les coopérations multilatérales en finançant des projets conjoints impliquant pour l'appel à projet 2024 la Tunisie, le Maroc et la France. Ces projets sont financés pour une durée de trois ans.

Le PHC « Maghreb » est mis en œuvre au Maroc par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRI), en partenariat avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), en Tunisie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et en France par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

Les appels à candidatures de ce programme sont lancés selon un rythme annuel.

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30/03/2023**

#### Types de projets concernés

Le PHC Maghreb répond à trois objectifs principaux :

- **Favoriser les collaborations et les échanges** entre chercheurs et enseignants chercheurs des 3 pays pour permettre de nouer des collaborations à long terme, de créer des réseaux, d'accéder conjointement à des réseaux internationaux existants ou de participer aux projets européens ;
- **Soutenir la formation à et par la recherche** par l'implication de doctorants et de post-doctorants dans les projets ;
- **Aider à valoriser** des recherches innovantes ayant un impact positif sur le développement durable, les filières et les outils de production ou de transformation débouchant sur le transfert et la valorisation des résultats ;
- **Le PHC « Maghreb » a vocation à encourager prioritairement de nouvelles collaborations.**

Plusieurs équipes d'un même pays peuvent être associées au projet déposé, mais un seul porteur de projet par pays devra être identifié.

La thématique prioritaire de l'appel à candidatures 2024 s'intitule :

- **Vers un espace méditerranéen pluriculturel et durable, face aux enjeux liés :**
  - aux changements climatiques et énergétiques ;
  - aux sciences de l'eau ;
  - à l'innovation et à la compétitivité des entreprises ;



- à l'identité, la valeur et le dialogue des civilisations, les migrations et l'intégration, l'histoire et le patrimoine, le droit et le commerce ;
- à la transition numérique ;
- aux questions de santé publique, de détection et de prévention des épidémies.

Cette thématique permet à **toutes les disciplines** (sciences humaines et sociales, sciences et technologies, chimie, physique, mathématiques, sciences pour l'ingénieur, sciences et technologies de l'information et de la communication, sciences de la terre et de l'univers, espace, agronomie, productions animale, végétale et agroalimentaire, sciences de la santé, sciences vétérinaires...) de s'intégrer dans un projet. Les aspects notamment sociétaux, environnementaux, climatiques, technologiques, énergétiques devront apparaître dans les projets, ainsi que la formation des doctorants.

### Conditions d'éligibilité des équipes

**Le PHC « Maghreb » n'a pas vocation à financer la recherche proprement dite, ni les équipements éventuellement nécessaires qui doivent être financés par d'autres moyens clairement identifiés lors du dépôt du projet.**

- Une attention particulière doit être portée sur la mise en situation du projet scientifique. **Un état de l'art international** doit accompagner la présentation du projet, il permettra de situer l'apport scientifique du projet développé ;
- Le dossier scientifique doit être rédigé en **français** ;
- Les équipes relevant du domaine des SHS (Droit, Economie, Littérature, Langues, Histoire, Géographie, Sociologie...) sont fortement encouragées à déposer des dossiers de candidatures. La présence d'une équipe SHS dans un projet relevant majoritairement d'une autre discipline sera fortement valorisée ;
- Les échanges sud-sud (Tunisie-Maroc) devront représenter au moins 30% des mobilités ;
- Les échanges nord-sud devront représenter au moins 20% des mobilités pour des séjours d'une durée minimale de trois jours ;
- L'implication d'une thèse en cotutelle impliquant le Maroc est obligatoire. Concernant la Tunisie, l'implication d'un post-doctorant sera préférée à celle d'un doctorant en cotutelle ;
- Les co-encadrements entre les pays du Maghreb sont encouragés et constitueront un des critères importants de sélection ;
- Une attention particulière sera portée sur le nombre et sur la qualité de l'encadrement des thèses en cotutelle par les chercheurs seniors ;
- Le comité d'évaluation s'engage en faveur du respect de la diversité et de l'inclusion. Les candidatures de porteurs de projets féminins et doctorantes sont vivement encouragées ;
- La présence d'un ou plusieurs partenaires socio-économiques (collectivités locales, associations, filières professionnelles, groupements d'intérêt économique, petites et moyennes entreprises, bureaux d'étude, groupes industriels, etc.) ayant des activités au Maghreb est fortement encouragée. Les dossiers contenant des lettres de soutien ou d'engagement et mentionnant la nature de la contribution seront considérés prioritairement ;
- Une réunion de démarrage du projet devra être planifiée au plus tard trois mois après la notification de l'acceptation du projet par Campus France au porteur français ;
- **L'organisation d'un séminaire annuel (scientifique, insertion professionnelle, vulgarisation...) en 2ème et 3ème année est encouragée ;**
- **Important** : Un coordinateur du projet doit être désigné parmi les responsables des équipes engagées dans chacun des différents pays ;
- Les missions ne devront concerner que les personnes mentionnées dans le dossier initial. Des exceptions pourront être accordées sur demande auprès du coordinateur du PHC « Maghreb » concernant des doctorants qui n'auraient pas été recrutés au moment du dépôt de dossier ; Il est recommandé dès la rédaction du projet de prévoir un calendrier afin d'étaler les missions pour chacune des trois années du projet. **Il n'est pas possible de reporter les crédits d'une année budgétaire sur la suivante.**